

## **COMMISSION DES ARBITRES**

---

**Réunion :** **du Bureau de CDA** du mercredi 2 septembre 2026, tenue au siège du District à Vesoul, à 18H00.

---

**Présidence :** M. Nourédine DEBBICHE.

---

**Membres présents :** MM. Jean-François CHAPUZOT – Yohan GIMENEZ - Philippe PRUDHON – Dorian ROBBE.

---

**Membre excusé :** M. Rémi LAURENT

---

**Membre invité :** M. Carlos FERREIRA (membre CDA plénière).

---

Le Président de la CDA ouvre la réunion, souhaitant la bienvenue à tous pour cette première réunion de Bureau d'une nouvelle saison qui débute, et qu'il souhaite prospère pour l'arbitrage départemental.

### **1. Gestion administrative depuis dernière réunion – Courriers – Situation(s) à traiter.**

#### **Courriers reçus :**

- **FFF** : courrier information formation FIA 2.0 saison 26/27. Pris note.
- **LBFC** : information journée « Zéro U14 » du 5 septembre 2026 (dont les objectifs de la journée sont la sensibilisation à la prévention et à l'amélioration du climat des rencontres – la présentation des enjeux et des orientations de la saison en cours – la favorisation des échanges entre joueurs, éducateurs, dirigeants et arbitres). Nécessaire fait, avec la désignation de deux jeunes arbitres, Marwan El Fakir et Mathys Denizot, et Dorian Robbe en accompagnateur CDA.
- **LBFC** : information certification de formation arbitrage niveau 2 août 2026. Félicitations à Rémi LAURENT qui a participé à cette session de certification, et a été validé en qualité de formateur en arbitrage de niveau 2.
- **LBFC** : information stage de rentrée JAL du 05 09 2026 – championnat jeunes LBFC. Transmis pôle désignations pour suivi.
- **LBFC** : courriel information adressé par secrétariat District/décision Comité Directeur du 24 08 2026 – harmonisation outils climat des rencontres, suite à la décision du Comité Directeur du District du 24 août 2026, du maintien en l'état des décisions de la saison 25/26, à savoir la non application du carton blanc aux occupants du banc de touche.
- **Hericourt Haute Lizaine** : courriel information desiderata désignations. Transmis pôle désignations.
- **Harun Altinok** : courriel information décision arrêt de l'arbitrage saison 26/27.
- **Abdul-Haqq Khalli** : courriel information décision arrêt de l'arbitrage saison 26/27.
- **Yllian Oberon** : courriel information décision arrêt de l'arbitrage saison 26/27 ;

- Le Bureau de CDA prend connaissance du choix de ces trois arbitres, et les remercie pour les services rendus au District, aux clubs et à l'arbitrage, pendant plusieurs saisons.
- Romain Nicolas : courriel information indisponibilité arbitrage saison 26/27.  
Transmis pôle désignations.

### **Dossiers à traiter :**

#### **Point/dossiers demandes reprise arbitrage :**

- **Dossier Mr Kylian Durieux – demande de retour à l'arbitrage :**

Rappel décision CDA du 08/07/26 :

*« Club Franchevelle : demande d'informations relatives à la reprise de l'arbitrage de M. Kyllian Durieux, licencié au club et qui a été jeune arbitre dans le District du Nord lors des saisons 20/21 et 21/22 : compte-tenu des nouvelles modalités en vigueur disposant de la possible reprise de l'arbitrage après un arrêt, la commission décide l'observation de l'intéressé sur une rencontre U18 lors de la reprise de la compétition, puis décidera de son éventuelle affectation à l'issue de cette observation. »*

Les pièces administratives nécessaires à la demande de reprise de M. Durieux parvenues, le Bureau valide la décision du Bureau du 8 juillet 2026.

#### **Point/dossier transfert dossier arbitre :**

- **Dossier de Mr Stéphane Maudon (arrivée du District du Val de Marne saison 25/26)**

Rappel décision CDA du 08/07/2026 :

« District du Val de Marne de football : copie courriel adressé pour demande de transfert du dossier d'arbitre de district de M. Stéphane Maudon, prochainement domicilié en Haute-Saône.  
A réception du dossier de l'intéressé, le Bureau de CDA l'affectera dans un groupe d'arbitres seniors au titre de la saison 26/27. »

Réception du DMA et de la fiche administrative de l'intéressé, mais en attente du dossier administratif issu de la CDA d'origine (Val de Marne), plusieurs fois sollicité.

Compte-tenu des éléments dont il dispose, le Bureau de CDA décide l'affectation de M. Maudon dans le groupe 3 des arbitres du District ; et indique qu'il sera accompagné par un membre de la CDA sur sa première désignation, afin de veiller à son intégration.

- **Dossier de Mme Diane Riviere (arrivée du District des Vosges saison 25/26)**

Réception de la demande de rattachement au District Haute-Saône en date du 18/08/2026.

Suite à la demande réalisée par le secrétariat du District du dossier administratif de l'intéressée auprès du District des Vosges, et la réception des documents administratifs de l'intéressée (DMA et fiche administrative),

Le Bureau de CDA décide l'affectation de Mme Rivière dans le groupe 3 des arbitres du District ; et indique qu'elle sera accompagnée par un membre de la CDA sur sa première désignation, afin de veiller à son intégration

A noter que la commission du statut des arbitres décidera du rattachement statutaire de l'intéressée au titre de la saison 26/27.

- Dossier de M. Youssef Aoussar (arrivée du District Doubs-Territoire de Belfort saison 25/26)

Réception de la demande de rattachement au District Haute-Saône en date du 23/06/26.

Suite à la demande faite par le secrétariat du District du dossier administratif de l'intéressé auprès du District Doubs-Territoire Belfort, et la réception des documents administratifs de l'intéressé (DMA et fiche administrative),

Le Bureau de CDA décide l'affectation de Mr Youssef Aoussar dans le groupe 3 des arbitres du District ; et indique qu'il sera accompagné par un membre de la CDA sur sa première désignation, afin de veiller à son intégration

A noter que la commission du statut des arbitres décidera du rattachement statutaire de l'intéressée au titre de la saison 26/27.

- Courriel de M. Stéphane Angot, arbitre du groupe 2, en date du 10 juillet 2026, relatif aux classements et affectations des arbitres de la saison 25/26 : un courrier explicatif sera adressé en réponse à l'intéressé.
- Courriel de M. Mehadj Kadri, arbitre du groupe 1, en date du 23/07/26 relatif aux classements et affectations des arbitres de la saison 25/26 : un courrier explicatif sera adressé en réponse à l'intéressé.
- Situation de M. Yasser Rahmouni (candidat FIA) : courriel du 12/28 sollicitant le changement de club de rattachement au titre de sa candidature FIA en cours. Le Bureau donne un avis favorable à la demande, tout en assortissant sa réponse de la demande faite aux deux clubs concernés de trouver un accord quant au financement de la candidature FIA (140 €), laquelle a été réglée par le club initial de rattachement pour autoriser la candidature.

## **2. Etat des effectifs seniors et jeunes saison 2026/2027 (désignables – renouvelés – non renouvelés – autres situations)**

Le Bureau de CDA prend connaissance des effectifs arbitres renouvelés à la date de la réunion :

D1 : 14 arbitres, dont un candidat Ligue saison 26/27

D2 : 12 arbitres

Arbitres assistants spécifiques : 7 arbitres

D3 : 23 arbitres, dont un en situation d'année sabbatique accordée saison 26/27

Jeunes arbitres : 20 arbitres

Effectifs renouvelés administrativement mais pas tous encore sur un plan médical, et qui globalement demeurent insuffisants en nombre pour garantir une couverture optimale des rencontres seniors et jeunes, en lien avec les nombreuses indisponibilités déjà déposées pour le début de saison.

## **3. Finalisation des groupes d'arbitres seniors saison 2026/2027**

Compte-tenu de la situation des effectifs de chaque groupe, le Bureau de CDA ne procède à aucune modification de composition des groupes d'arbitres au titre de la saison 26.27, ni désignation d'arbitres réservistes par groupes.

Précision faite, comme cela est le cas chaque saison, que des arbitres de groupes inférieurs (D3 vers D2 et D2 vers D1) pourront occasionnellement et selon les besoins, être désignés sur des rencontres de niveau supérieur au leur.

#### **4. Finalisation du programme de la réunion de rentrée des arbitres (seniors et jeunes)**

Le Bureau de CDA confirme et rappelle la date de la réunion de rentrée des arbitres, fixée de longue date au **VENDREDI 4 SEPTEMBRE 2026**, à partir de **18h30**, au **PHAJ de Frotey-lès-Vesoul**.

Le programme bâti par la section technique est présenté, et est validé.

Le questionnaire-contrôle de connaissances sera subi lors de cette réunion, sous une forme dématérialisée via les téléphones portables, ce qui permettra de tester l'efficacité de cette modalité. Les arbitres ne disposant pas de l'outil nécessaire pour travailler ainsi composeront avec un questionnaire papier.

La convocation a été envoyée à tous les arbitres adultes et jeunes ayant renouvelé à la date de l'envoi (puis complété en lien avec les renouvellements reçus), et le programme définitif de la soirée sera remis en séance.

Le Bureau de CDA rappelle le caractère obligatoire de cette réunion, qui entre dans le programme annuel de formation des arbitres, au même titre que le stage annuel hivernal des arbitres, **dont la date a déjà été arrêtée au DIMANCHE 24 JANVIER 2027, sur la journée entière (lieu à confirmer).**

Les modalités en vigueur du règlement intérieur de la CDA seront appliquées dans le cas d'une absence partielle ou totale d'un arbitre convoqué à l'un ou l'autre de ces rassemblements techniques.

Après échanges, le Bureau valide comme dates proposées de rattrapage du questionnaire – contrôle de connaissances, pour les arbitres empêchés, excusés ou absents le vendredi 4 septembre, lors des trois journées de Formation Initiale en Arbitrage (FIA), à savoir les samedi 21, 28 novembre et 5 décembre 2026. Les modalités précises feront l'objet d'une circulaire à paraître à l'attention des arbitres concernés.

#### **5. Validation des observateurs CDA saison 2026 / 2027 et validation de la fiche d'évaluation :**

Le Bureau valide à la fonction d'observateur de la CDA, sur les compétitions seniors et /ou jeunes, au titre de la saison 26/27 de :

MM. Tristan BALLAND - Luc BARREAU - Jalil BOURAGA – Mohamed CHAKAFI – Jean-François CHAPUZOT – Billel DEBBICHE – Nourédine DEBBICHE – Carlos FERREIRA – Redwan GAKRIM (jeunes) - Yohan GIMENEZ – Rémi LAURENT – Maxime PERRINGERARD (jeunes arbitres) – Charles PRINCE (jeunes arbitres) - Dorian ROBBE – Sébastien VEZIN – Bruno WROBLEWSKI.

Rappel : les observateurs sont des collaborateurs occasionnels de la CDA et du District et sont, de ce fait, soumis par la décision du Comité Directeur du District, au règlement de la cotisation obligatoire fixée pour la saison 26/27 à 25€.

Egalement, les frais de déplacement inhérents aux missions réalisées seront pris en charge selon les mêmes modalités financières que celles des arbitres officiels, sous réserve de l'enregistrement préalable à la saison de la carte grise du véhicule utilisé pour les missions (opération à effectuer chaque début de saison sportive).

## **6. Réunion de rentrée des observateurs du dimanche 6 septembre 2026 (programme – déroulé, ... :**

Cette session aura lieu le **DIMANCHE 6 SEPTEMBRE 2026**, à partir de 9h30, au siège du District.

Deux parties composeront la journée :

En matinée, le bilan de la saison 25/26, les modifications aux lois du jeu 26/27, les axes de travail et les consignes de la CDA pour les observations 26/27, et une présentation des modalités d'observation et de notation des arbitres + la rédaction du rapport d'observation.

Le fil conducteur des échanges étant « comment attribuer la note la plus jeune en fonction de la prestation observée ».

Puis en après-midi, l'observation en commun d'un match de D2 et le débriefing de l'arbitre afin d'harmoniser les pratiques et modalités d'observation et de rédaction du rapport.

## **7. Situation F.I.A. (Formations Initiales en Arbitrage) :**

### **Au titre de la SESSION 2 de la saison 25/26 :**

#### **Candidat ayant échoué à 1<sup>er</sup> examen pratique :**

Yasser RAHMOUNI : candidat à convoquer au 2<sup>ème</sup> et dernier examen pratique après rencontres de tutorat des 04/04/26 et 16/05/26.

#### **Candidat convoqué au 1<sup>er</sup> examen pratique : (suite à indisponibilité médicale)**

Hossni BERKOUN (Vesoul AFM):

Rappel décision CDA du 08/07/2026 :

« S'agissant de cette candidature, et en lien avec les récents incidents survenus après la finale de la coupe 3<sup>o</sup>/4<sup>o</sup> division du District le 14 juin 2026, ayant conduit à une sanction prise à l'encontre de l'intéressé, le Bureau de CDA décidera de la suite à y réserver après la réception du renouvellement de l'intéressé pour la saison 26/27 ».

A ce jour, aucune information n'a été réceptionnée de l'intéressé.

### **Au titre de la SESSION 3 de la saison 25/26 :**

#### **Candidat ayant échoué à 1<sup>er</sup> examen pratique :**

Léo ZONI (Faverney) : à convoquer au 2<sup>ème</sup> et dernier examen pratique, après un match de tutorat.

\*\*\*\*\*

### **Au titre de la session I saison 26/27 (organisée par la Ligue BFC, du 21 au 23 août 2026 à Dijon) :**

Candidat admis partie théorique : Stéphane THIEDEY (Rioz Fc)

Ce candidat à convoquer prochainement à son match d'examen pratique d'arbitrage.

### **RAPPEL DES DATES FIXEES DE LA SESSION II AU TITRE DE LA FIA 26/27 :**

Les samedis 21, 28 novembre et 5 décembre (journées entières) 2026 au siège du District à Vesoul.

Rappel : les inscriptions s'effectuent uniquement par voie dématérialisée sur le site de la Ligue de Bourgogne Franche-Comté (IR2F).

## **8. Composition de la CDA 26/27, et fonctionnement :**

Le président détaille la composition de la CDA plénière, du Bureau de CDA et des différentes sections qui la composent (cf document annexe).

Cette proposition est validée au titre de la saison 26/27.

## **9. Modalités de travail des désignations et de la section pour la saison 26/27 :**

Une réunion interne a été organisée début juillet dernier, permettant de faire un bilan de fonctionnement du secteur désignations (arbitres et observateurs), de définir d'éventuels axes de régulations ou d'amélioration, après une première saison de travail avec de nouvelles personnes et de nouvelles modalités.

Le bilan de la saison 25/26 a été satisfaisant et la même architecture de travail est conservée pour cette saison (manière de fonctionner – temporalité de travail et de parution des désignations notamment).

Après échanges, les mêmes modalités de transmission des indisponibilités de la part des arbitres et de communication avec la CDA sont maintenues pour la saison à venir.

Il est également fixé une réunion de préparation de la saison 26/27, associant le président et le secrétaire de la CDA, les membres du pôle désignations, le directeur administratif du District et Mme Léna Cordier, secrétaire administrative et comptable, en mode visio le jeudi 17 septembre à 12h00 (envoi du lien de connexion par le secrétaire de la CDA).

## **10. Barème de retraits de points suite à manquements saison 26/27 :**

Le Bureau reprend le barème de retraits de points, utilisé lors de la saison dernière 25/26 dans le cas de manquements dans la fonction, et décide son maintien intégral au titre de la saison 26/27.

Ce barème sera adressé aux arbitres après la réunion de rentrée.

## **11. Règles de fonctionnement de l'arbitrage départemental saison 2026 2027 (propositions de modifications à apporter suite à dernière réunion) :**

Le Bureau prend connaissance du travail effectué cet été par MM. Gimenez – Ferreira – Robbe, sur les règles de fonctionnement de l'arbitrage départemental / saison 2026/2027.

Nombre d'articles ont subi uniquement quelques ajustements ou modifications « de librairie » ; d'autres ont subi des changements plus impactant.

Articles ayant fait l'objet d'une modification par rapport au règlement de la saison 25/26 :  
11 / 12 / 13 / 14 / 15 / 17 / 18 / 19 / 21 / 22 / 23 / 27 / 30 / 31.

Les principales modifications seront présentées aux arbitres lors de la réunion de rentrée du vendredi 4 septembre, et l'intégralité du document sera consultable en ligne.

## **12. Fonctionnement de la CDA et modalités des réunions de Bureau et plénières :**

Le Président aborde le sujet du nombre et de la fréquence des réunions de CDA plénière, qui doivent venir compléter et alterner les travaux du Bureau de la CDA, lesquels ont une visée beaucoup plus administrative et de gestion courante, tandis que les réunions plénières doivent être le cadre d'échanges plus prospectifs et politiques.

Jusqu'à présent, trois réunions de CDA plénière sont organisées sur la saison.

Après discussion, le Bureau décide le maintien de ce format, avec une temporalité environ comme suit : une réunion avant la fin de l'année civile permettant entre autres des échanges pour préparer le stage hivernal des arbitres, une en mars-avril, puis une en juillet avec la validation des classements, des affectations et le bilan de la saison).

### 13. Questions diverses

Le Président de la CDA aborde le sujet, déjà évoqué, d'une dotation vestimentaire au profit des membres de la commission qui serait très appréciée, et qui serait portée pour les missions techniques, formations, observations, accompagnements etc ... des arbitres. Le port d'une tenue « officielle et distinctive » serait d'autant plus apprécié pour arborer l'identité du District de Haute-Saône.

Les membres de la commission des actions techniques du District en ont bénéficié lors de la saison 25/26, et ce souhait est donc renouvelé au titre de la commission d'arbitrage qui exerce, elle aussi, une action largement technique sur nos terrains.

Le Président du District en prend note, et prendra en compte le sujet, notamment dans le cadre du contrat NIKE impactant notre district, mais comme toutes les instances relevant de la FFF.

Prochaine réunion du Bureau de CDA : à fixer.

L'ordre du jour étant épuisé, et plus aucun membre ne souhaitant s'exprimer, la séance est levée à 22h30.

Le Président de la CDA,  
**Nourédine DEBBICHE**

Le secrétaire de la CDA,  
**Philippe PRUDHON**

RAPPEL :

*Les décisions de la commission départementale des arbitres sont susceptibles d'appel auprès des instances dans les formes prévues aux articles 188 et 190 des Règlements Généraux de la FFF.*